



Infolettre aux familles

Février 2026

Projet rayonnement de nos milieux de vie – Découvrez nos bons coups !

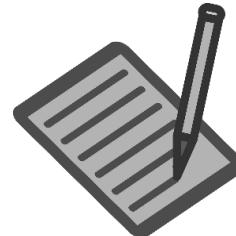
Nos équipes en CHSLD-MDAA sont créatives et innovantes. Elles mettent sur pied différents projets et actualisent des idées géniales pour améliorer la qualité de vie de nos résidents. Que ce soit une idée simple et efficace ou encore un projet de plus grande envergure, les bons coups qui se réalisent dans les différents milieux de vie gagnent à être connus et partagés. Forts de leurs succès, ils sont parfois implantés dans les autres milieux de vie de la région.

Une nouvelle série de bons coups a été ajoutée sur notre page Web. Ceux-ci sont déterminés en collaboration avec les comités milieux de vie des différents CHSLD-MDAA. Nous vous invitons à découvrir ces belles réalisations en consultant la [section des bons coups](#) qui met en valeur chacun de nos milieux de vie.

Abonnez-vous aux pages [Facebook](#) et [Instagram](#) du CISSS de Chaudière-Appalaches pour suivre en temps réel le dévoilement de certains bons coups.

Participez à la création du code de vie de votre CHSLD/MDA

Ayant pour objectif d'offrir un milieu de vie toujours plus respectueux, sécuritaire et bienveillant, nous travaillons à la conception d'un code de vie. Celui-ci est un document essentiel qui encadre les règles de vie commune au sein du CHSLD/MDA. Il vise à assurer le respect des droits de chacun, favorise une bonne cohabitation entre les résidents hébergés, leurs proches et les membres du personnel ainsi qu'à créer un environnement sain et bienveillant.



Si ce n'est pas déjà fait, vous serez sollicité, dans les prochaines semaines, à participer à la création du code de vie dans l'installation où vit votre proche. Pour ce faire, vous serez invité à répondre à un questionnaire en ligne. Vos réponses permettront de bien faire refléter vos besoins, vos préoccupations et vos valeurs dans la démarche d'élaboration. Merci de prendre le temps de répondre à ce questionnaire. Votre participation est essentielle à la démarche!

La mise en œuvre d'un code de vie fait partie des mesures prévues dans la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée.

Protéger ses renseignements personnels, c'est protéger sa vie privée



PROTECTION DES
RENSEIGNEMENTS
PERSONNELS

Saviez-vous que la loi protège vos renseignements personnels et vous donne des droits? Sauf exception, vous avez le droit d'être informé des renseignements personnels vous concernant qui sont détenus par un organisme public ou une entreprise. Vous pouvez, entre autres, en demander l'accès ou la modification.

Les renseignements personnels peuvent être votre numéro d'assurance maladie, votre numéro d'assurance sociale, votre date de naissance, vos renseignements de santé, vos renseignements financiers, etc. Ces renseignements sont confidentiels, il est donc important de les protéger. Pour en savoir plus sur ce sujet, consultez cette vidéo : [Protéger ses renseignements personnels](#).

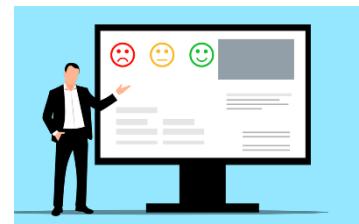
Des ressources existent pour en savoir plus sur vos droits et les mesures à prendre pour protéger vos renseignements personnels. N'hésitez pas à vous informer :

[Information aux usagers - CISSS de Chaudière-Appalaches](#)

[Citoyens | Commission d'accès à l'information du Québec](#)

Sondage de satisfaction dans nos milieux de vie- Qualité de l'offre alimentaire et de l'activité repas

Du 15 au 28 mars, tous les résidents hébergés depuis plus de six mois qui sont en mesure de répondre et leurs proches, seront invités à remplir un sondage de satisfaction sur la qualité de l'offre alimentaire et de l'activité repas dans leur milieu de vie. Il nous permettra de dresser un portrait juste de la satisfaction dans chaque milieu de vie et d'en tirer des pistes d'améliorations ou de renforcer et préserver les bonnes pratiques.



Pour bien répondre au sondage, il est important que vous connaissiez la texture des aliments qui est offerte à votre proche. Pour une alimentation agréable et sécuritaire, nos équipes adaptent la texture des aliments pour les résidents qui le requièrent à la suite de l'évaluation de nos professionnels.

Voici les différentes textures proposées aux résidents :

- Régulière/tendre/coupée (aliments de tout genre)
- Molle (aliments faciles à mastiquer)
- Hachée/purée (aliments transformés mécaniquement)

Si vous ne la connaissez pas ou si vous avez des questions sur la texture des aliments offertes à votre proche, n'hésitez pas à vous référer à l'infirmière du milieu de vie où il est hébergé.

Des nouvelles de la Direction de la logistique et de l'hôtellerie

À la Direction de la logistique et de l'hôtellerie, nous accordons une grande importance à maintenir un lien d'information régulier avec les familles. Partager ce qui se fait et ce qui s'en vient fait partie de notre engagement à assurer transparence, compréhension et fluidité dans nos communications, afin que vous puissiez suivre les initiatives qui contribuent au bien-être quotidien de vos proches.

Pour souligner le temps des Fêtes, les services alimentaires ont servi des repas spécialement préparés : assiettes froides de sandwichs et de salades pour les soupers du réveillon et du Jour de l'An et dinde, farce, ragoût de boulettes et la traditionnelle bûche de Noël pour les dîners festifs. Tous ces mets ont été offerts en texture régulière et adaptée, selon les besoins de chacun. En décembre, lors des activités de loisirs, nos équipes ont également distribué du fudge et du sucre à la crème fouettée aux résidents.



Nous sommes aussi très fiers de vous annoncer une belle innovation : notre équipe de recherche et développement a recréé les classiques sandwichs **du temps des Fêtes en version purée « manger main »** !

Inspirées des recettes d'autrefois, ces bouchées festives permettent aux résidents ayant des besoins alimentaires spécifiques de retrouver le goût, le réconfort et les souvenirs, tout en respectant les normes de sécurité. Présentées en petites portions faciles à prendre ou à manger avec un ustensile, elles sont entièrement adaptées au résident dysphagique.

Pour la Saint-Valentin, nous avons renouvelé notre traditionnel gâteau en forme de cœur, vanille et fraises. Ce délicieux dessert a été soigneusement décliné en différentes textures, de régulière à purée, afin que chacun puisse en profiter.

Enfin, le repas thématique du temps des sucres aura lieu cette année le **mercredi 11 mars**. À cette occasion, le service alimentaire offrira un dîner spécial aux résidents ainsi qu'au personnel. Tous les mets seront proposés en différentes textures afin que chacun puisse en bénéficier pleinement. Grâce à la collaboration du personnel d'hébergement, ce repas aux saveurs de l'étable deviendra un moment festif et rassembleur, permettant à nos résidents de vivre une activité emblématique de notre belle région.

La diversité culturelle - Intégrer et valoriser les différences

En CHSLD-MDAA, le personnel provient de cultures diverses, chacune apportant ses valeurs, sa façon de voir le monde et ses propres richesses humaines. Cette diversité est une véritable force. Elle contribue non seulement au bon fonctionnement de nos milieux de vie, mais surtout au bien-être des personnes qui y résident. En accueillant cette diversité avec respect et ouverture, nous favorisons un climat harmonieux où chacun se sent valorisé. Pour les résidents, cela signifie des soins empreints de sensibilité, d'empathie et de perspectives variées. Pour les familles, c'est l'assurance que leurs proches sont entourés d'équipes engagées, provenant d'horizons multiples et mettant leur cœur et leurs compétences au service des aînés.



Apprécier les différences culturelles du personnel, c'est reconnaître l'humanité derrière chaque geste, chaque accent, chaque tradition. C'est aussi contribuer à bâtir un environnement plus chaleureux, plus solidaire et plus respectueux pour tous.

Merci de participer, par votre attitude et vos paroles, à faire de nos CHSLD et MDAA des milieux inclusifs où chacun peut s'épanouir.

La contribution des proches est précieuse

La présence et l'implication des proches jouent un rôle essentiel dans nos milieux de vie. La Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée rappelle que chaque personne hébergée doit être considérée dans toute son unicité, en tenant compte de son histoire, de ses valeurs et de ses préférences. Votre contribution en tant que proche est précieuse, car vous êtes porteurs de cette connaissance intime qui permet de personnaliser les soins, les services et le quotidien de votre proche.



En participant aux échanges avec l'équipe, en partageant des repères significatifs ou simplement en étant présent, vous contribuez à créer un milieu de vie chaleureux, sécurisant et en harmonie avec ce que souhaite votre proche. La politique reconnaît également l'importance d'un partenariat réel entre les proches, la personne hébergée et les prestataires de services, afin de favoriser des milieux qui ressemblent davantage à un véritable chez-soi.

Votre apport fait une différence chaque jour : il enrichit la qualité de vie, soutient le mieux-être et renforce le sentiment d'appartenance et de continuité pour le résident. Merci d'être des alliés indispensables!

Pour en apprendre un peu plus sur l'importance de la contribution des proches et sur la politique d'hébergement, visionnez cette capsule vidéo : [les proches](#)

Recrutement de participants | Projet de recherche sur la qualité des soins et des services

La qualité des soins et services vous préoccupe? Vous vous souciez du respect du consentement dans les prestations de soins et services? Le CISSS de Chaudière-Appalaches vous invite à partager votre expérience à l'occasion d'une recherche sur le sujet.



Personne recherchée

- Vous avez 65 ans et plus et vous avez reçu des soins et services dans la dernière année.
- ou
- Vous avez accompagné un proche de 65 ans et plus dans ses soins et services dans la dernière année.

Implication demandée

- Réponse à un **questionnaire anonyme** d'une durée d'environ 30 minutes.
- et/ou
- Participation à un **groupe de discussion** ou à une **entrevue individuelle** d'une durée d'environ une (1) à deux (2) heures maximum (sur Teams ou en présence selon les préférences des participants).

Par votre expérience, vous pouvez contribuer à l'amélioration des pratiques de santé et services sociaux dans notre organisation. Nous vous invitons à participer en grand nombre à ce projet de recherche. N'hésitez pas à partager l'information autour de vous.

Pour en apprendre davantage sur les objectifs de ce projet de recherche et comment participer, visitez cette page : [projet de recherche](#)

Vous êtes intéressé? Remplissez le [questionnaire](#) dès maintenant.

Vous avez des questions? Écrivez-nous à : bureau_ethique.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca ouappelez-nous au 581-308-2679 (cellulaire) ou au 418 386-3363, poste 48172 (boîte vocale).

Droit aux services

Toute personne a le droit de recevoir des services de santé et des services sociaux adéquats sur les plans à la fois scientifique, humain et social, avec continuité et de façon personnalisée et sécuritaire, en tenant compte des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose l'établissement.

Les soins et les services offerts aux résidents par le CHSLD ou la MDAA tels que les examens, les prélèvements, les services en nutrition, en ergothérapie et tous ceux dont les personnes hébergées ont besoin ne sont pas un privilège, mais un droit reconnu par la loi. Lorsqu'un résident ou un proche fait une demande de services, il exerce son droit de les recevoir. Le personnel doit permettre aux résidents l'accès à des services de qualité qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes dans les limites des ressources disponibles.

De plus, toute personne dont la vie ou l'intégrité est en danger a le droit de recevoir les soins que requiert son état.

Les membres des comités de résidents sont présents pour répondre à vos questionnements et pour vous accompagner, au besoin. N'hésitez pas à nous contacter en téléphonant au comité des usagers du territoire correspondant à l'installation où vit votre proche.



- CU de Beauce : 418-774-3304, poste 32575
- CU des Etchemins : 418-625-3101, poste 42492
- CU de la région de Thetford : 418-338-7427
- CU d'Alphonse-Desjardins : 418-380-8994, poste 81439
- CU de Montmagny-L'Islet : 418-248-0639, poste 25728

Les comités des usagers et les comités de résidents sont toujours à la recherche de nouveaux membres. Pour plus d'information : [Comités des usagers - CISSS de Chaudière-Appalaches](#)

Consultez l'infolettre sur notre site Web

Toutes les éditions de l'infolettre aux familles sont disponibles sur la page Web du CISSS de Chaudière-Appalaches, à [Infolettres - CISSS de Chaudière-Appalaches \(cissca.com\)](#).